

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	22.03.2019	22h49		DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Groupe libéral-radical		Lié à :(obligatoire) ad 18.044
Titre : Amendement au projet de loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD)		
Contenu :		
<p><b>Article 3, alinéa 3 (nouveau)</b></p> <p><u><sup>3</sup>Le Conseil d'État, de concert avec les associations professionnelles, planifie les besoins des différentes branches professionnelles pour favoriser le transfert de la formation professionnelle à plein temps à la formation professionnelle en mode dual.</u></p>		
Motivation (facultatif) :		

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Matthieu Aubert		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Béatrice Haeny	Sandra Menoud	